

24 AU TROT

BY PROVINCE COURSES

LA UNE DE L'ACTU
PAGES 1 À 3

L'ACTU EN BREF / QUALIFS
PAGES 4 À 6

AUJOURD'HUI AUX COURSES
PAGES 8 À 14

AUX COURSES DEMAIN
PAGES 15 À 17

1 24 LA UNE DE L'ACTU

[LOI CONTRE LA MALTRAITANCE ANIMALE]

© Mark Kentell

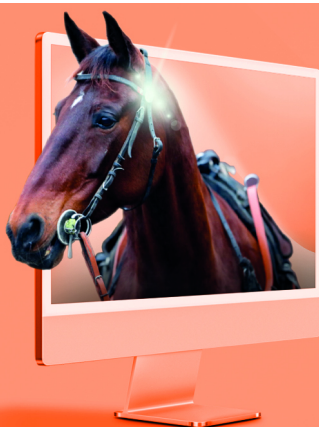


UNE LOI UTILE ET POSITIVE POUR LA FILIÈRE DES COURSES

Une loi importante sur le bien-être animal vient d'être adoptée par le parlement français et publiée dans la foulée au Bulletin Officiel de la République Française. Il s'agit d'une avancée importante d'un point de vue sociétal. Cette loi aborde la question de la condition animale par le prisme de la lutte contre la maltraitance, en passant en quelque sorte par la face opposée au bien-être. Le cheval y est présent, dans plusieurs chapitres avec un traitement quelquefois singulier, tenant compte du caractère spécifique de la plus noble conquête de l'homme. Revue de cette loi et de ses mentions spécifiquement équinées avec l'éclairage de Pierre Préaud, secrétaire général de la Fédération Nationale des Courses Hippiques (FNCH), consultée par les parlementaires lors de leurs travaux sur la loi.

Le texte de loi, initialement déposé le 14 décembre 2020 par plusieurs députés dont Loïc Dombrevail, Dimitri Houbbron et Laëticia Romeiro Dias, aura mis quasiment un an à se faire adopter. Un an de consultations, de débats et de rédaction. Il est paru au Bulletin Officiel de la République Française du 1er décembre 2021. Intitulé « loi visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes », le résultat « *est un accord inespéré sur un texte historique* » a réagi Loïc Dombrevail, un de ses initiateurs.

Cette loi balaie large et traite de l'ensemble des animaux domestiques et sauvages dans le cadre de leur utilisation par l'homme. Elle prévoit aussi des dispositions concernant spécifiquement les équidés. C'est l'objet de notre dossier.



TOUTES LES FICHES
DES ÉTALONS 2022
SONT EN LIGNE !



LES POINTS DE LA LOI SPÉCIFIQUES AUX ÉQUIDÉS

1. Article 1er

La première des mesures spécifiques aux équidés (article 1er) est la mise en place, à compter du 1er décembre 2022, pour tous les détenteurs non professionnels d'équidés, d'un certificat obligatoire d'engagement et de connaissance des besoins spécifiques de l'espèce dont les modalités pratiques seront précisées ultérieurement par décret. Avant toute cession d'un équidé, le propriétaire de l'animal devra s'assurer que le nouveau détenteur, s'il y est soumis, est bien en possession de ce certificat.

Commentaire de Pierre Préaud, secrétaire général de la FNCH : « Cela ne concerne pas ou peu les socioprofessionnels qui ont leurs propres examens et licences professionnelles. Il faut aussi préciser, pour rassurer les propriétaires de chevaux de courses, que c'est le détenteur du cheval, chez qui il est stationné, qui devra justifier du certificat de connaissance. Un dépositaire qui par son statut particulier d'éleveur ou d'entraîneur professionnel n'en n'a pas besoin. Cet article vise d'abord les particuliers qui veulent un cheval dans leur jardin, pour utiliser une image, parce que c'est beau. Et ces gens n'ont pas forcément les compétences pour s'en occuper. Les principaux cas de maltraitance ou de chevaux mal soignés involontairement renvoient souvent à cette typologie de personnes. En fait, l'article 1er de cette loi concerne plutôt, dans nos domaines, la reconversion des chevaux de courses quand ils partent dans une autre vie. Si un propriétaire passe par une association de reconversion (Passerelle, Au-Delà des Pistes, etc.), ce sont eux qui s'assureront de cela. Si un propriétaire d'un cheval de courses vend à un particulier en

direct, il devra s'assurer que ce dernier est détenteur du certificat en question. »

À noter que le contenu de ce certificat n'est pas encore connu et qu'il sera fixé par décret.



“ C'EST UNE LOI POSITIVE
POUR LES COURSES. ”

PIERRE PRÉAUD

SYNDICATION EN COURS

GIANT CHIEF 1'10

Un Mec d'Héripéré x Quick Scarlet (Ganymède)

MULTIPLE PERFORMEUR AU NIVEAU GROUPE
(VAINQUEUR DE GR.III).

Frère utérin de l'excellent
Captain Crazy



PRIX DE LA PART :
10.000 € HT

©Création Marie Le Roux © Photos APRH

2. Article 23

L'article 23 permet de faciliter la gestion des équidés abandonnés par leur propriétaire lorsque ce dernier n'en paye plus la pension. Cet article est ainsi rédigé : « Dans le cas où un équidé est confié à un tiers, dans le cadre d'un contrat de dépôt ou de prêt à usage, et où le propriétaire ne récupère pas l'équidé dans un délai de trois mois à compter de la réception d'une mise en demeure de récupérer l'animal, pour défaut de paiement, inaptitude ou incapacité totale de l'animal d'accomplir les activités pour lesquelles il a été élevé, le dépositaire peut vendre ledit équidé après présentation d'une requête au président du tribunal judiciaire. Le produit de la vente est remis au dépositaire jusqu'à concurrence du montant de sa créance, en principal et intérêts mentionnés par l'ordonnance, augmentée des frais. »

Décryptage : cette mesure devrait aider les professionnels des courses à faire face aux difficultés provoquées par certains propriétaires défaillants.

Commentaire de Pierre Préaud : « Cela permettra à des entraîneurs ou des professionnels de l'élevage (notamment), face à des impayés justifiés et après une requête au tribunal judiciaire, de pouvoir le ou les chevaux en dépôt et de récupérer une somme jusqu'au montant de la créance. C'est un point important pour notre filière. »

3. Autres points sur les équidés qui n'impactent pas les courses

- L'article 21 prévoit l'inscription obligatoire des névrectomies sur le document d'identification du cheval et dans le fichier national des équidés tenu par l'IFCE. Pour rappel, la névrectomie était déjà interdite par les Codes des courses depuis de très nombreuses années.

Commentaire de Pierre Préaud : « Le fait que légalement les vétérinaires soient obligés de l'écrire dans le carnet renforcera le contrôle de cette interdiction, notamment pour la filière courses même si elle est déjà interdite par les codes des courses. »

- L'article 22 concerne le Code des Sports et renforce le pouvoir d'enquête de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) pour lutter contre le dopage des chevaux de sport.

- L'article 24 interdit les manèges à poneys « entendus comme attractions permettant, pour le divertissement du public, de chevaucher tout type d'équidé, via un dispositif rotatif d'attache fixe privant l'animal de liberté de mouvement ».

Commentaire de Pierre Préaud : « Ce sont des carrousels où les poneys sont attachés et tournent pendant des heures.

L'animal est privé de toute liberté. Cela ne concerne pas ce que nous pouvons connaître sur les hippodromes avec ce que nous appelons les balades à poneys. »

TROIS QUESTIONS À PIERRE PRÉAUD

24H au Trot.- Quel avis général peut-on émettre sur cette loi, du point de vue des acteurs des courses hippiques ?

Pierre Préaud.- Pour la partie équidés, c'est une loi qui est positive. La Fédération que je représente a eu des échanges nombreux lors de travaux sur cette loi avec les groupes Cheval du parlement (un au Sénat et un à l'Assemblée Nationale) et des députés comme Loïc Dombreval. Il en a été de même de tous les autres membres de la filière cheval. Le travail de consultation a été très large.

Y a-t-il un contenu qui serait passé dans la loi sur lequel vous étiez en opposition ?

Aucun, vraiment aucun. Cette loi va dans le sens du meilleur respect de l'animal et de la lutte contre les maltraitances. Au nom des courses, on sera toujours pour une telle loi à condition d'être associés à la démarche. On considère qu'on fait le mieux possible avec nos acteurs des courses. De façon générale tout ce qui va dans le sens du renforcement du respect de l'animal et de ses soins est soutenu par notre filière. Mais, comme toute filière professionnelle, on souhaite être consultés et associés à la démarche. Cela a exactement été le cas pour cette loi et c'est très positif pour les courses.

Comment définiriez-vous votre action dans le champ législatif ?

On est extrêmement vigilants sur tous les sujets touchant au cheval et à la filière. Nous apportons nos réponses le plus rapidement possible aux parlementaires. Sur chaque sujet, nous explicitons s'il y a ou pas une préoccupation nous concernant. Sur les réponses qu'on nous soumet, nous argumentons si c'est une bonne réponse ou une fausse bonne idée. Nous sommes en veille permanente pour apporter notre éclairage le plus rapidement possible aux parlementaires. Nous faisons d'ailleurs appel dans cette veille française et européenne à un cabinet spécialisé. Au-delà de la veille, nous travaillons aussi en anticipation. Nous avons rencontré en ce sens il y a quelques jours le groupe Cheval de l'Assemblée Nationale pour faire un point sur l'ensemble de nos actions en matière de bien-être équin. Prendre les devants, présenter ce que l'on fait et expliquer notre approche font bien partie de cette anticipation à l'attention des parlementaires. ■




SALON DU TROT EN NORMANDIE



FÉVRIER 2022

EN DIRECT
DU PÔLE HIPPIQUE
DE SAINT-LÔ

RÉSERVEZ VOS STANDS
DÈS MAINTENANT

AUPRÈS DE
STÉPHANE DEMINGUET
06 17 98 29 13
stephane.deminguet@chevaux-normandie.com



La facile victoire de Don Fanucci Zet mercredi à Solvalla

DON FANUCCI ZET PLAISANT AVANT DE METTRE LE CAP SUR VINCENNES

La préparation se fait discrètement en Scandinavie, à l'abri des médias tricolores. Le lauréat de la dernière édition de l'Elitloppet (Gr.1) **Don Fanucci Zet** (Hard Livin) a remporté ce mercredi son troisième succès consécutif en Suède, le deuxième à Solvalla. Drivé par son partenaire habituel Örjan Kihlström, le 5 ans a laissé à distance (six longueurs) le bien connu **Racing Brodda** (**Prodigious**), vainqueur du Derby suédois en 2019. **Don Fanucci Zet** s'est imposé en 1'12"5 sur 2.140 mètres autostart mais a surtout bouclé, sans forcer, ses 800 derniers mètres dans la réduction kilométrique d'1'09"5. Satisfait de la prestation de son protégé, Daniel Redén a confirmé son intention de présenter **Don Fanucci Zet** au départ du Prix d'Amérique en déclarant avec humour : « *Maintenant, nous pouvons démarrer le bus (pour Paris).* » ■

COUP DE QUATRE DE JEAN-PHILIPPE MONCLIN À NANTES

Les coups de quatre s'enchaînent. Après François Lagadeuc mardi à Vincennes, c'est au tour de Jean-Philippe Monclin de signer le sien. Il l'a fait dans le cadre de la réunion nantaise du jour. Le professionnel disposait de cinq montes et mis dans le mille avec **Italia de Ginai** (**Vanishing Point**), **Histoire de Lierre** (**Tiégo d'Etang**), **Helio Vaine** (Royal Lover) et **Fanak du Bocage** (**Rolling d'Héripuré**), pour le compte de quatre entraîneurs différents. Il s'agit du premier quadruplé de l'année de Jean-Philippe Monclin, déjà auteur de quatre triplés. Il en est à 108 succès cette saison en France et occupe la 8e place du Sulky d'Or (ex-aequo). ■

100E VICTOIRE EN 2021 DE GABRIELE GELORMINI

Le plus français des pilotes italiens, Gabriele Gelormini, disposait de cinq montes ce jeudi à Cabourg. Il s'est imposé une fois, associé à **Geronimo Matica** (Sun Ceravin). Cette victoire permet au catch-driver de monter son tableau de marque annuel, en France, à 100. Son plus grand succès de l'année a été enregistré en Italie avec **Billie de Montfort** dans le Premio Costa Azzurra (Gr.1) en avril. Avec **Diable de Vauvert**, il a conclu deuxième du Prix de Paris (Gr.1). Il est actuellement 12e au classement du Sulky d'Or. Son record annuel de succès en France est de 131 (en 2016). ■

CRITÉRIUM DES 3 ANS : 15 PARTANTS ET QUINTÉ+

La grande finale des 3 ans réunira 15 partants dimanche à Vincennes dans le Critérium des 3 Ans (Gr.1). 15, c'est le nombre maximum possible dans une épreuve où tous les candidats (de 3 ans) s'élancent au même échelon de départ. Il a donc fallu procéder à quatre éliminations ce jeudi. Ce sont **If I Tell You** (**Love You**), **Intouchable** (**Prodigious**), **Inbreed** (**Neutron du Cébé**) et **Idéal San Leandro** (**Timoko**) qui ont fait les frais de la procédure et resteront au box dimanche. La candidate la moins riche au départ sera **I Want You** (Ganymède). L'Ecurie Victoria Dreams de Jean-Philippe Dubois sera deux fois représentée avec **Illusive Artist** (**Prodigious**) et **Inoubliable** (**Prodigious**). Autres professionnels qui compteront deux partants dans l'épreuve : Philippe Allaire, avec **Italiano Véro** (**Ready Cash**) et **Izoard Védaquais** (**Bird Parker**), Fabrice Souloy, avec **Idéal Lignerries** (**Repeat Love**) et **Idylle à Vie** (**Ready Cash**), et Louis Baudron avec **Impressionist** (**Ready Cash**) et **I Want You**. L'épreuve servira de support au Quinté+ dominical. Départ à 15h15. ■

Cliquez ici pour retrouver le
bulletin officiel LeTROT
de cette semaine

ICI!



DIABLE DE VAUVERT : LE DEBRIEF DE SA Q#2

Septième dimanche dernier de la Qualif#2 des Prix d'Amérique Races ZEturf (Gr.2) avant d'être disqualifié par les commissaires pour gêne, **Diable de Vauvert** (**Prince d'Espace**) est toujours à la recherche d'une place réservée au départ du Prix d'Amérique. Contrairement à l'an dernier, où il avait obtenu son ticket d'or dès la Qualif#1 qu'il avait remportée, le pensionnaire de Bertrand Le Beller est donc engagé dans une course après le temps et le pass américain. Son entraîneur est revenu pour nous sur sa dernière sortie : « Premier constat : les chronos ont augmenté par rapport à l'an dernier. Visiblement, les autres ont progressé. J'espère que **Diable** n'est pas encore à 100 %. Il détenait un record de la piste en 1'11"7 en 2019 (sur 2.850 mètres de la Grande Piste). Il « marche » 1'11"9 cette année mais le record est parallèlement pulvérisé. Il faut pouvoir l'améliorer encore pour prétendre à de belles choses durant ce meeting. On l'a beaucoup préservé et attendu dans sa jeunesse. On va voir si on peut encore gagner un petit quelque chose. Au travail, sur ce qu'il me montre, il a autant d'envie même s'il est toujours assez froid. Il faut peut-être que je change des points à l'entraînement pour arriver à lui faire franchir des paliers et passer le petit cap qui lui manque. C'est l'histoire de 2 ou 3 dixièmes de seconde. On essaiera aussi peut-être de changer des choses en matière de tactique de course. Comme courir encore plus battu que ce qu'on a fait dernièrement pour capitaliser sur sa pointe de vitesse dans la dernière ligne droite. On va essayer de préserver ses 300 derniers mètres. » ■

BERTRAND LE BELLER : « LE VRAI OBJECTIF POUR DIABLE SERA LE PRIX DE PARIS »

Comment faire pour monter dans le train qui conduit au départ de la Legend Race, le 30 janvier prochain ? Bertrand Le Beller nous présente la feuille de route actuelle de **Diable de Vauvert** : « Il aurait pu courir dimanche (N.D.L.R. : le Prix Jean Dumouch) mais aurait dû rendre 25 mètres. Je l'ai donc fait forfait. Je vais avoir besoin de l'affûter un peu plus mais j'ai opté pour le faire à la maison et non en course. Il devrait maintenant participer à la dernière qualification au Prix d'Amérique (Qualif#6 – Prix de Belgique) puis au Prix d'Amérique s'il y a sa place. Ensuite le vrai objectif pour lui sera le Prix de Paris (Gr.1). C'est un marathonien. L'an dernier, il a montré qu'il était capable de bien faire (N.D.L.R. : il s'y était classé 2e d'**Etonnant**). » ■



Diable de Vauvert dimanche dernier à Vincennes - © Aprh

LE MANS // JEUDI 16 DÉCEMBRE**IMPERATOR VICTORIO (H) 1'16"3**

RODRIGO JET - COLOMBIA DREAM, par BIESOLO

Entraîneur : L. Peschet - Propriétaire : Ec. de Rougemont - Eleveur : Ec. de Rougemont

JOY CASH (F) 1'17"3

BILIBILI - OCEANE DU LOGIS, par FIGARO DE TALONAY

Entraîneur : L. Cl. Abrivard - Propriétaire : H. Choplin - Eleveur : H. Choplin

IDYLLE DE LASTELLE (F) 1'17"9

BOCCADOR DE SIMM - CALLISTO, par OISEAU DE FEUX

Entraîneur : J.-Ph. Raffegau - Propriétaire : Ec. J. e. J. Raffegau - Eleveur : Ph. Lejeune

JERRY MAGUIRE (H) 1'17"9

REAL DE LOU - AGUYA VEDAQUAISE, par READY CASH

Entraîneur : L. Cl. Abrivard - Propriétaire : J. Lusseau - Eleveur : Ph. Gueret

JISA DES LOYAUX (F) 1'18"2

MEALNES DU CORTA - MANON DES LOYAUX, par BUVETIER D'AUNOU

Entraîneur : L. D. Abrivard - Propriétaire : Ec. L. Abrivard - Eleveur : Ch. Aubin

IGNACE DE BAUBRIE (H) 1'18"6

CLIF DU POMMEREUX - QUERELLA MIA, par GRASSANO

Entraîneur : D. Stoehr - Propriétaire : J. P. Delgrange - Eleveur : J. P. Delgrange

JALOUSIE D'AZUR (F) 1'18"8

CUPIDON DU VIVIER - ARENA FLIGNY, par NI HO PED D'OMBREE

Entraîneur : H. Sionneau - Propriétaire : Ec. H. Sionneau - Eleveur : J. P. Dupuy

JEWEL D'HERMES (H) 1'18"8

MAGNIFICENT RODNEY - REUNIONNAISE, par FLEURON PERRINE

Entraîneur : Ch. Hamel - Propriétaire : Ec. Marechal - Eleveur : Hs. d' Hermes

INDIGO GADEN (M) 1'18"9

QUARLOS - SAGA PRIOR, par ALPHA BARBES

Entraîneur : S. Desmarres - Propriétaire : D. Charruau - Eleveur : D. Charruau

JEWEL CROWN (F) 1'18"9

ROYAL DREAM - POLE POSITION, par COCKTAIL JET

Entraîneur : Ph. Moulin - Propriétaire : Ec. Victoria Dreams - Eleveur : J.-Ph. Dubois

JUNE (F) 1'18"9

BOOSTER WINNER - CENORA, par BLUE DREAM

Entraîneur : D. Mottier - Propriétaire : Ec. D. Mottier - Eleveur : D. Mottier

JALNA DE LA VALLEE (F) 1'19"2

NI HO PED D'OMBREE - ATINA DE LA VALLEE, par PICSOU DE VILLABON

Entraîneur : L. D. Abrivard - Propriétaire : Ec. L. Abrivard - Eleveur : M. Badier

JEUNE PREMIER (M) 1'19"4

PRODIGIOUS - CITY LIFE, par LET'S GO ALONG

Entraîneur : E. Dubois - Propriétaire : E. Dubois - Eleveur : J.-Ph. Dubois

JASMIN PRECIEUX (M) 1'19"6

VAUX LE VICOMTE - TOPOLINA, par GROS GRAIN

Entraîneur : Ch. Hamel - Propriétaire : Ec. Marechal - Eleveur : D. Briallon

JOIE INTENSE (F) 1'19"6

BRILLANTISSIME - VISION INTENSE, par PRODIGIOUS

Entraîneur : Ph. Moulin - Propriétaire : Ec. Victoria Dreams - Eleveur : J.-Ph. Dubois

22 des 46 candidats se sont qualifiés ce jeudi sur l'hippodrome des Hunaudières du Mans. Un 23e, **Impulse Wind** (Bilibili), a réussi son test à l'attelé mais été déjà qualifié au monté (à Caen en octobre). Chez les 3 ans, **Imperator Victorio** (Rodrigo Jet) a réalisé le meilleur temps en 1'16"3 avec son entraîneur, Loïc Peschet, au sulky. Chez les 2 ans, c'est **Joy Cash** (Bilibili), qui a été la plus rapide en 1'17"3, drivée par Léo Abirvard pour l'entraînement de son père, Laurent.

Retrouvez ci-dessus les quinze meilleurs temps de la séance.

AMIENS // jeudi 16 décembre 2021

Seulement deux qualifiées ce jeudi à Amiens dans le cadre d'une séance liliputienne qui n'a regroupé que cinq candidats : trois de 2 ans, un de 3 ans et un de 4 ans.

JAVOTTE D'ARDENNES (F) 1'18"7

UNICLOVE - BARONNE D'ARDENNES, par ONYX DU GOUTIER

Entraîneur : Laurent VERVA - Propriétaire : Damien DELDIQUE - Eleveur : Florianne BOVAY

JEANNE D'ANJOU (F) 1'19"

UP AND QUICK - AMIE D'ANDY, par COCKTAIL JET

Entraîneur : Pierre Yves VERVA - Propriétaire : Michel MALINGE - Eleveur : Michel MALINGE

DEVENEZ ANNONCEUR DANS**24** AU TROT BY PROVINCE COURSES

TOUTE L'ACTU DU TROT. L'EXIGENCE D'UNE INFORMATION PROFESSIONNELLE

SUR WWW.PROVINCE-COURSES.FR

VOTRE CONTACT

APOULAIN@TURFCOM.INFO

BORDEAUX // MERCREDI 15 DÉCEMBRE

Voici les résultats de la séance de Bordeaux organisée mercredi et dont nous n'avons pas les contenus au moment de notre bouclage, mercredi soir.

24 concurrents se sont qualifiés sur 47 présentés.

Les 15 qualifiés ayant réalisé la meilleure réduction kilométrique

Retrouvez l'ensemble des qualifiés dans [Province Courses l'Hebdo n°2815 daté vendredi 17 décembre](#).

JILANA GRIFF (F) 1'17"4

UN AMOUR D'HAUFOR - VALANA GRIFF, par AND ARIFANT
Entraîneur : Y. Henry - Propriétaire : Ec. Griff - Eleveur : Ec. Griff

JOYAU DU GUELIER (H) 1'17"8

VERY LOOK - ROSY, par DAHIR DE PRELONG
Entraîneur : E. Allard - Propriétaire : D. Crespel - Eleveur : H. Duval

JACKPOT DE KERUZOC (H) 1'17"9

LAETENTER DIEM - DROSELA TURGOT, par DEFI D'AUNOU
Entraîneur : O. Touillet - Propriétaire : J. Y. Touillet - Eleveur : G. Madec

JAVANAISE DUEM (F) 1'18"2

SAXO DE VANDEL - BALADE DE REVE, par PRODIGIOUS
Entraîneur : J. Chavatte - Propriétaire : Ec. Duem - Eleveur : E.A.R.L. E. Sazy

JULIA DE PERTHUIS (F) 1'18"6

DOBERMAN - AMAZONE DE BRAY, par HIBISCUS DU RIB
Entraîneur : M. P. Marie - Propriétaire : Ec. Pelhem - Eleveur : B. le Royer

ITALIANO GARETTOIS (H) 1'18"8

QUICKLY PARIS - TAHITI GARETTOISE, par DU BOIS DE SANTAL

Entraîneur : Y. Migaud - Propriétaire : Y. Migaud - Eleveur : M. Migaud

JAKARTA DU BOCAGE (F) 1'19"

MAGNIFICENT RODNEY - PRETTY DE DRAMARD, par DECOURMENIL
Entraîneur : G. Marty - Propriétaire : Ec. Plata - Eleveur : G. Lung

JASMIN DE CALVETIE (M) 1'19"

VOYAGE DE REVE - BAHIA CHARM, par ROCKLYN
Entraîneur : J. Chavatte - Propriétaire : Ec. Duem - Eleveur : J. Cl. Paris

JERRY DE BRAYE (H) 1'19"

RODRIGO JET - VANILLE DE BRAYE, par BACCARAT DU PONT
Entraîneur : L. B. Martin - Propriétaire : L. B. Martin - Eleveur : O. Touillet

JOY GRIFF (F) 1'19"

CHARLY DU NOYER - VOLGA GRIFF, par KITKO
Entraîneur : Y. Henry - Propriétaire : Ec. Griff - Eleveur : Ec. Griff

JADIS DAIRPET (H) 1'19"1

VIVALDO BELLO - BORA JOSSELYN, par ROMBALDI
Entraîneur : J. Mazou - Propriétaire : J. Mazou - Eleveur : R. Pojasek

JENNY DE COQUERIE (F) 1'19"1

PRINCE GEDE - BAMBA DE COQUERIE, par LOOK DE STAR
Entraîneur : Y. Henry - Propriétaire : Y. Henry - Eleveur : R. Dulin

JULIUS GRIFF (M) 1'19"1

PRODIGIOUS - SAVANE GRIFF, par TENOR DE BAUNE
Entraîneur : Y. Henry - Propriétaire : Ec. Griff - Eleveur : Ec. Griff

JAKARTA DE CAPONET (F) 1'19"3

DRAGON DES RACQUES - ECLIPSE DE CAPONET, par QUARO
Entraîneur : M. X. Charlot - Propriétaire : M. X. Charlot - Eleveur : L. Gabriel

JAVA DE BOUTEAU (F) 1'19"5

TITAN D'OCCAGNES - NIKITA DE BOUTEAU, par BLUE TRACK
Entraîneur : R. W. Denechere - Propriétaire : A. Leraille - Eleveur : B. Dupuis



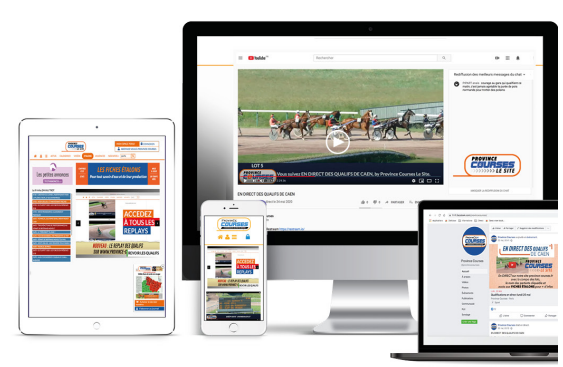
EN DIRECT DES QUALIFS DE CAEN

PROCHAIN RENDEZ-VOUS :

JEUDI 23 DÉCEMBRE

2, 3 ET 4 ANS

SUR WWW.PROVINCE-COURSES.FR ET SUR NOTRE PAGE FACEBOOK





SÉRIE NOUVEAUX ÉTALONS (#17)

IMPRESSIONIST 1'12''

Stationné au Haras des Rouges-Terres (61)
Conditions : prix de saillie à déterminer ; consulter le haras

Louis Baudron a toujours fait d'**Impressionist** 1'12'' un bon cheval, un tout bon cheval même. A l'instar de sa mère, la semi-classique **Une Lady de Nappes** 1'13'', gagnante de Groupe 3, puis de Groupe 2, à 2 ans, à la faveur des Prix Marcel Dejean et Une de Mai, **Impressionist** 1'12'' a montré de la qualité de bonne heure, à l'automne de ses 2 ans, se classant deuxième du champion **Italiano Vero**, à Enghien, et du futur classique **Invincible Cash**, à Vincennes. Après quoi, il a enchaîné les succès au cours du meeting d'hiver et au printemps, dans les Prix des Iris, de la Ferté-Macé, de Châtillon et de Faulquemont (Groupe 3), dans lequel il battait **Charmant de Zack**, lequel enlèvera, plus tard, le Derby italien. Il remportera ensuite son semi-classique, le Prix Kalmia (Groupe 2), y prenant une éclatante revanche sur **Italiano Vero** et **Invincible Cash**, avant de ne s'incliner, avec les honneurs, que face au premier nommé dans le classique Prix Albert Viel (Groupe 1). Au programme de son présent hiver : le Critérium des 3 Ans, ce dimanche, et le Prix Ourasi, le nouveau Groupe 1 pour les 4 ans, à la fin du mois de

janvier.

Impressionist 1'12'' a un fort potentiel génétique, ne serait-ce que du fait que son pedigree, en termes de croisements, est un copier-coller de celui du crack **Face Time Bourbon**. Il est, en effet, par le même **Ready Cash** 1'10'' et une fille du même **Love You** 1'10'', avec les mêmes **Cézio Josselyn** 1'12'' et **Florestan** 1'15'' pour pères de mères précédents. C'est lui l'autre **Face Time Bourbon**, le phénomène bis ! Autant d'arguments, évidemment, dans sa panoplie d'étalon, tout comme son appartenance à la descendance de **Star Gédé** 1'15'' (1984-Florestan), sa troisième mère, elle aussi précoce lauréate du Prix Marcel Dejean (Groupe 3), puis génitrice des classiques à 3 ans **Esotico Star** 1'15'' (Prix Capucine, aujourd'hui prix Albert Viel, deuxième du Critérium des Jeunes) et **Juliano Star** 1'12'' (Critérium des Jeunes, Prix Capucine).

Le Haras des Rouges-Terres, en 2022, c'est aussi :

- **Singalo** : 200 € résa + 3.800 € poulain vivant
- **Village Mystic** : 1.000 € résa + 8.000 €, poulain vivant
- **Invincible Cash** : prix de saillie à déterminer

READY CASH 1'10"3	INDY DE VIVE 1'11"9	VIKING'S WAY 1'15"6
		TEKIFLORE 1'19"8
IMPRESSIONIST	KIDEA 1'18"2	EXTREME DREAM 1'14"7
		DOCEANIDE DU LILAS 1'16"8
UNE LADY DE NAPPES 1'13"6	LOVE YOU 1'10"2	COKTAIL JET 1'11"2
		GUILTY OF LOVE 1'17"1
	HEZIA STAR 1'15"9	CEZIO JOSSELYN (US) 1'12"2
		STAR GEDE 1'15"9

GRANIT MESLOIS ET ALEXIS COLLETTE, UN TANDEM DE CHOC

Depuis que Pierre Belloche fait appel à Alexis Collette pour monter son représentant **Granit Meslois** (Shadow d'Odyssee), la réussite est au rendez-vous. Les statistiques parlent d'elles-mêmes : 8 courses pour 4 victoires et 4 podiums. C'est en costaud que **Granit Meslois** s'est offert son deuxième succès à Vincennes, moins d'une semaine après le premier. Sur Equidia Racing, Pierre Belloche est revenu sur cette victoire : « *Le cheval est au sommet de son art à l'heure actuelle. C'est un vrai petit dur. Alexis le connaît désormais parfaitement. À mon avis, il s'impose plus facilement que ne l'indique l'écart à l'arrivée. Je l'ai toujours préservé en le laissant notamment ferré quasiment toute l'année (jusqu'au mois de décembre). Le cheval va se reposer durant trois semaines. Je vais voir à partir de mi-janvier si il a des bons engagements à sa disposition.* »

Ce petit-fils d'**Isoptine** 1'16 (Rêve d'Udon) appartient à la grande descendance de **Daline N** 1'18 (Seddouk) qui inclut notamment **Menton** 1'18, **Malakite** 1'10m, **Carly** 1'10m, **Kim du Coq** 1'12, **Roi du Coq** 1'11 et bien d'autres. ■

JULIEN DUPREY : PREMIÈRE VICTOIRE D'UN AMATEUR À VINCENNES

Pour sa cinquième course à Vincennes en tant que driver amateur, Julien Duprey y a remporté sa première victoire grâce à **Falco du Hamel** (Queroan de Jay) ce jeudi. Le driver âgé de 25 ans a pu se confier au micro d'Equidia : « *C'était un rêve de gosse de gagner à Vincennes. Je suis tellement concentré en course que je ne me rends pas vraiment compte que je cours à Vincennes. Dans la Finale des Amateurs (le 27 novembre), j'étais un peu déçu de ne pas terminer plus près avec Falco du Hamel. Je m'étais retrouvé trop loin pour espérer obtenir un meilleur classement. Ce sont les courses (rire) !* » Sur sa passion, Julien Duprey complète : « *Mon père a deux poulinières. C'est grâce à lui que j'aime les courses. Je n'ai pas voulu en faire mon métier. Je ne drive pas beaucoup dans l'année car je préfère courir uniquement pour des professionnels que je connais. À l'avenir, ce serait super que je gagne avec mes couleurs à Vincennes.* » Ce jeune amateur a débuté sa carrière le 28 février 2016 sur l'hippodrome de Mauquenchy et compte 22 victoires en 138 courses. ■

2^e | PRIX DE POISSY



M - 2175 m - Course D - 37 000 €



GRANIT MESLOIS 1'12"3

Shadow d'Odyssee x Sexy Mesloise (And Arifant)

Jockey : A. Collette - Entraîneur : P. Belloche

Propriétaire : Ec. Bois Doufray - Eleveur : Ec. Bois Doufray



2^e

Goutier Celeste 1'12"4 **Quido du Goutier** x Lumiere Celeste

3^e

Ghost 1'13" **Royal Dream** x Vicious Verveine

4^e : Grand Marabout - 5^e : Gadget du Louvet - 6^e : Gold du Val



© Aprh

1^{ère} | PRIX DE SAINT-MALO



Att - 2100 m - Course F - 11 000 €



FALCO DU HAMEL 1'12"4

Queroan de Jay x Urfee de Cesny (Ni Ho Ped d'Ombree)

Driver : J. Duprey - Entraîneur : E. Varin

Propriétaire : Ec. E. Varin - Eleveur : L. Harivel



2^e

Fonzy d'Heripre 1'12"6 **Un Mec d'Heripre** x Angie d'Heripre

3^e

Felicitations 1'12"9 **Ready Cash** x Quantasia

4^e : Etoile de Christal - 5^e : Freon de La Besvre - 6^e : Dream du Rabutin - 7^e : Duc de Clarbec

JUNON DU LÉARD, LE NOUVEL ESPOIR D'ALEXIS GRIMAULT

Après la démonstration de **Jolly Roger** (Drôle de Jet), ce mercredi, dans la première course pour les mâles de 2 ans (les "J") sous la selle à Vincennes (1'15"8 sur les 2200m. grande et petite piste), **Junon du Léard** (**Briac Dark**) a, elle aussi, survolé les débats du côté des pouliches de deux ans au trot monté, en égalant le chrono du poulain sur le même parcours. Deuxième produit de la classique **Bali du Léard** (quadruple lauréate sous la selle et deuxième du Prix des Centaures 2015), la protégée d'Alexis Grimault permet à son mentor de conserver son titre dans ce Prix Valdampierre. En effet, **Iena Dodville** (Voltigeur de Myrt) avait remporté cette course l'an dernier, en trottant 1'17"8 sur le parcours des 2200m grande et petite piste. Sur Equidia Racing, Alexis Grimault a été élogieux à l'égard de sa pouliche. *"J'avais dit à Paul (Ploquin) de ne pas s'occuper de ses adversaires et de la laisser faire. Le chrono de ce soir est excellent. Depuis que je l'entraîne, je l'aime beaucoup. Elle a un gros moteur. Dernièrement, à Angers, je pense que Jolly Roger n'était pas dans sa robe de mariée. Tant mieux pour nous car elle reste invaincue après deux courses. Forcément, elle va courir les premières belles épreuves pour les pouliches de 2 ans sous la selle début 2022."* Le premier groupe 3 réservé aux pouliches de 2 ans monté aura lieu à l'occasion du Prix Holly du Locton, le 17 février prochain. ■

HASARD TRÈS TENACE PIEDS NUS

Le déferrage des quatre pieds a encore fait la différence ce jeudi à Vincennes. Pour la 11ème sortie publique d'**Hasard** (Késaco Phédo), Jean-Paul Marmion avait décidé de le présenter sans ses quatre fers pour la première fois de sa carrière. Bien lui en a pris puisque son élève a triomphé pour la sixième fois de sa carrière en seulement 11 courses à son actif. *"Le cheval est pas trop mal parti aujourd'hui (lire jeudi). Je n'ai donc pas hésité à le courir de façon offensive, a débriefé Antoine Wiels sur Equidia Racing. Le déferrage l'a aidé car il va aux genoux lorsqu'il trotte. Il était parfait ainsi."* Si on excepte ses deux disqualifications, Hasard a tout le temps conclu dans les quatre premiers. Avec moins de 60 000€ de gains à l'âge de 4 ans, ce "Marmion" n'a pas fini de faire parler de lui étant donné qu'il n'a pas encore le compte en banque en rapport avec sa qualité. Le mois de décembre est très fructueux pour Antoine Wiels. Au 17 décembre, le driver "maison" de Jean-Paul Marmion a signé 8 victoires en 25 courses courues avec un pourcentage de réussite de 58% sur le podium. ■

8^e | PRIX DE VALDAMPIERRE

M - 2200 m - Course D - 27 000 €



JUNON DU LEARD 1'15"8

Briac Dark x Bali du Leard (Gazouillis)

Jockey : P. Ph. Ploquin - Entraîneur : A. Ph. Grimault

Propriétaire : A. Ph. Grimault - Eleveur : G. M. Nicolas



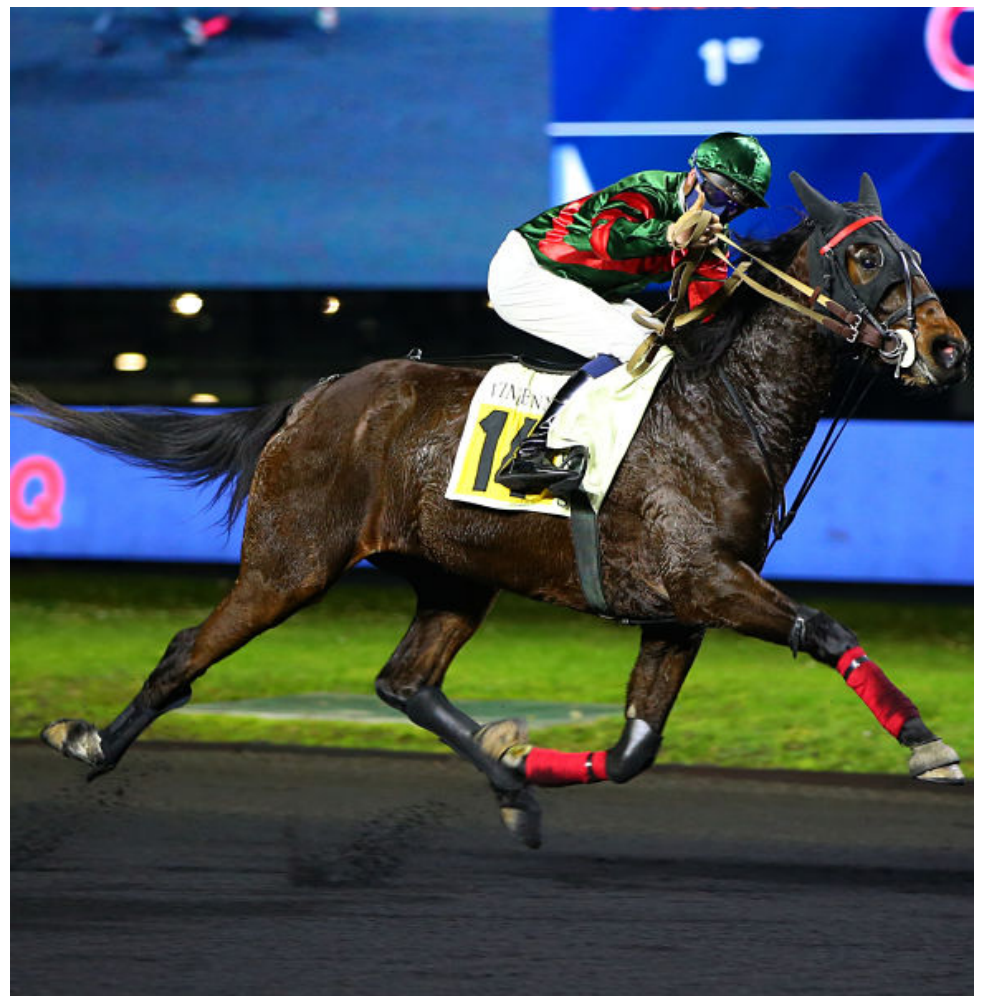
2^e

Julia de La Noe 1'16"2 Boccador de Simm x Tina de La Noe

3^e

Jade des Lucas 1'18"7 Ecu Pierji x Venise des Lucas

4^e : Jayama - 5^e : Jouflette - 6^e : Jackie d'Espoir - 7^e : Josefina de Bailly



3^e | PRIX DE CHATEAU-THIERRY

Att - 2700 m - Course E - 29 000 €



HASARD 1'13"4

Kesaco Phedo x Nadege Francerie (Diamant Gede)

Driver : A. Wiels - Entraîneur : J. P. Marmion

Propriétaire : Ec. J. P. Marmion - Eleveur : E. Nicolas



2^e

Hello du Jaguy 1'13"5 Ti Punch River x Rose du Jaguy

3^e

Houston Peji 1'13"6 Royal Dream x Agatha Sweet

4^e : Habit de Soiree - 5^e : Hortino - 6^e : Helios des Champs - 7^e : Hold Up Smart

LA DATA-ROOM AVEC TRACKING

LES MEILLEURS TEMPS DU JOUR

	MEILLEUR DERNIER KM	MEILLEURS 500 DERNIERS MÈTRES	MEILLEURS 200 DERNIERS MÈTRES
2100M GP (auto)	🕒 1'13"0 FONZY D'HERIPRE PRIX DE SAINT-MALO C1 (A)	🕒 1'12"4 FALCO DU HAMEL PRIX DE SAINT-MALO C1 (A)	🕒 1'10"6 FALCO DU HAMEL PRIX DE SAINT-MALO C1 (A)
2175M GP	🕒 1'11"3 GOUTIER CELESTE PRIX DE POISSY C2 (M)	🕒 1'09"3 GOUTIER CELESTE PRIX DE POISSY C2 (M)	🕒 1'06"7 GOUTIER CELESTE PRIX DE POISSY C2 (M)
2700M GP	🕒 1'11"4 HELITE ELEVEN PRIX DE COURSEULLES C4 (A)	🕒 1'11"6 HISTOIRE DE L'ART PRIX DE COURSEULLES C4 (A)	🕒 1'08"2 HISTOIRE DE L'ART PRIX DE COURSEULLES C4 (A)
2850M PP	🕒 1'12"9 ISSU DE CORTEM PRIX DE FLORAC C7 (A)	🕒 1'12"5 ISSU DE CORTEM PRIX DE FLORAC C7 (A)	🕒 1'08"7 ISSU DE CORTEM PRIX DE FLORAC C7 (A)
2200M G et PP	🕒 1'16"4 JUNON DU LEARD PRIX DE VALDAMPIERRE C8 (M)	🕒 1'15"3 JUNON DU LEARD PRIX DE VALDAMPIERRE C8 (M)	🕒 1'15"4 JUNON DU LEARD PRIX DE VALDAMPIERRE C8 (M)

* Tous les chronos affichés sont calculés en fonction de la distance parcourue réelle par chaque cheval / source tracking



Goutier Céleste finit fort mais ne finit que 2ème de Granit Meslois qui avait fait la différence dans le dernier tournant.

1^{ère} | PRIX DE SAINT-MALO

Att - 2100 m - Course F - 11 000 €

**FALCO DU HAMEL 1'12"4**

Queroan de Jay x Urfee de Cesny (Ni Ho Ped d'Ombree)

Driver : J. Duprey - Entraîneur : E. Varin

Propriétaire : Ec. E. Varin - Eleveur : L. Harivel

**2^e** Fonzy d'Heripre 1'12"6 Un Mec d'Heripre x Angie d'Heripre**3^e** Felicitations 1'12"9 Ready Cash x Quantasia4^e : Etoile de Christal - 5^e : Freon de La Besvre - 6^e : Dream du Rabutin - 7^e : Duc de Clarbec**2^e | PRIX DE POISSY**

M - 2175 m - Course D - 37 000 €

**GRANIT MESLOIS 1'12"3**

Shadow d'Odyssee x Sexy Mesloise (And Arifant)

Jockey : A. Collette - Entraîneur : P. Belloche

Propriétaire : Ec. Bois Doufray - Eleveur : Ec. Bois Doufray

**2^e** Goutier Celeste 1'12"4 Quido du Goutier x Lumiere Celeste**3^e** Ghost 1'13" Royal Dream x Vicious Verveine4^e : Grand Marabout - 5^e : Gadget du Louvet - 6^e : Gold du Val**3^e | PRIX DE CHATEAU-THIERRY**

Att - 2700 m - Course E - 29 000 €

**HASARD 1'13"4**

Kesaco Phedo x Nadege Francerie (Diamant Gede)

Driver : A. Wiels - Entraîneur : J. P. Marmion

Propriétaire : Ec. J. P. Marmion - Eleveur : E. Nicolas

**2^e** Hello du Jaguy 1'13"5 Ti Punch River x Rose du Jaguy**3^e** Houston Peji 1'13"6 Royal Dream x Agatha Sweet4^e : Habit de Soiree - 5^e : Hortino - 6^e : Helios des Champs - 7^e : Hold Up Smart**4^e | PRIX DE COURSEULLES**

Att - 2700 m - Course E - 29 000 €

**HISTOIRE DE L'ART 1'14"3**

Prodigious x Shadee (Let's Go Along)

Driver : M. Abrivard - Entraîneur : A. Marion

Propriétaire : A. Marion - Eleveur : J.-Ph. Dubois

**2^e** Hola de Nappes 1'14"5 Voltigeur de Myrt x Vespa de Nappes**3^e** Hokkaida 1'14"6 Charly du Noyer x Quabila4^e : Hacienda de Blary - 5^e : Hermosa Bella - 6^e : Hippie Fun - 7^e : Hahicha Girl**DÉCISIONS DES COMMISSAIRES****Course 1 – PRIX DE SAINT-MALO**

Les Commissaires, après avoir entendu M. Julien DUPREY en ses explications, lui ont interdit de monter dans toutes les courses du 27 au 30 décembre 2021 inclus pour avoir gêné, en se déportant vers l'extérieur de la piste dans le dernier tournant, la jument FELICITATIONS dans sa progression.

Les Commissaires, après avoir entendu M. Julien DUPREY en ses explications, lui ont interdit de monter dans toutes les courses du 31 décembre 2021 au 3 janvier 2022 inclus pour avoir fait un usage abusif de sa cravache dans les 200 derniers mètres.

Les Commissaires, après avoir entendu Mlle. Emma SOULOY en ses explications, lui ont interdit de monter dans toutes les courses du 27 au 30 décembre 2021 inclus pour avoir fait un usage abusif de sa cravache dans les 200 derniers mètres.

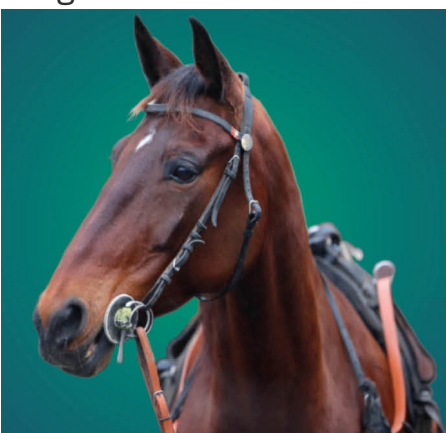
Les Commissaires, après avoir entendu M. Pascal Maurice ALLAIS en ses explications, lui ont interdit de monter dans toutes les courses du 27 au 30 décembre 2021 inclus pour avoir fait un usage abusif de sa cravache dans les 200 derniers mètres.

Course 2 – PRIX DE POISSY

Les Commissaires, après avoir entendu l'entraîneur Franck BLANDIN en ses explications, lui ont donné un avertissement en raison du comportement du cheval GOLD DU VAL au moment du départ.

Course 3 – PRIX DE CHATEAU-THIERRY

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Clément DUVALDESTIN en ses explications, lui ont donné un avertissement pour avoir coupé, avant terme, le rayon de la première cellule.

**DEVENEZ ANNONCEUR DANS****24 AU TROT**
BY PROVINCE COURSES

VOTRE CONTACT : APOULAIN@TURFCOM.INFO

5^e | PRIX DE DORDIVES 

Att - 2175 m - Course R - 18 000 €

 **INES TURGOT 1'11"7**

Booster Winner x Begum Turgot (First de Retz)

Driver : M. Abrivard - Entraîneur : M. Abrivard

Propriétaire : T. Hoste - Eleveur : S.C.E.A Ec. Turgot

2^e **Indiana d'Espace 1'11"8** Quinoa du Gers x Vinesa3^e **Idole du Don 1'11"9** Roc Meslois x Kelly de Corday4^e : Ines Picarde - 5^e : Irinushka - 6^e : Inside Love - 7^e : Ivana de Bertrange6^e | PRIX DU BERRY 

M - 2850 m - Course D - 33 000 €

 **HAPPY STAR DRY 1'13"2**

Acheté aux ventes Arqana Trot 9 000 € par ECURIE ARNAUD DESMOTTES

Prince Gede x Melodie de Mai (Chef du Chatelet)

Jockey : A. Collette - Entraîneur : G. Gillot

Propriétaire : Ch. Amigo - Eleveur : Ec. Dry

2^e **Herbue des Valois 1'13"8** Memphis du Rib x Volga des Valois3^e **Heureuse de Vivre 1'14"** Voltigeur de Myrt x Tite Meline4^e : Huka de l'Eclair - 5^e : Holka du Lys - 6^e : Heva Blonde7^e | PRIX DE FLORAC 

Att - 2850 m - Course E - 29 000 €

 **ISSU DE CORTEM 1'15"5**

Royal Dream x Union Of My Life (Password)

Driver : F. Giard - Entraîneur : F. Giard

Propriétaire : J.-Cl. Basso - Eleveur : S. Leveque

2^e **Irving Herold 1'15"5** Look de Star x Vicky Herold3^e **In Love de Jiel 1'15"5** Al Capone Jet x Sweet Love Jiel4^e : Inductif - 5^e : Irresistible Paj - 6^e : Instructor - 7^e : Iris Intense8^e | PRIX DE VALDAMPIERRE 

M - 2200 m - Course D - 27 000 €

 **JUNON DU LEARD 1'15"8**

Briac Dark x Bali du Leard (Gazouillis)

Jockey : P. Ph. Ploquin - Entraîneur : A. Ph. Grimault

Propriétaire : A. Ph. Grimault - Eleveur : G. M. Nicolas

2^e **Julia de La Noe 1'16"2** Boccador de Simm x Tina de La Noe3^e **Jade des Lucas 1'18"7** Ecu Pierji x Venise des Lucas4^e : Jayama - 5^e : Jouflette - 6^e : Jackie d'Espoir - 7^e : Josefina de BaillyCourse 5 – PRIX DE DORDIVES

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Matthieu VERVA en ses explications, lui ont infligé une amende de 80 € pour avoir fait un usage abusif de sa cravache dans les 200 derniers mètres.

La pouliche **INES TURGOT** a été réclamée pour la somme de 23 201 € par M. GERVAIS NAEL

Le poulain **INSIDE LOVE** a été réclamé pour la somme de 20 232 € par M. JOSE SOKO

Course 6 – PRIX DU BERRY

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Julien RAFFESTIN en ses explications, lui ont infligé une amende de 148€ et lui ont interdit de monter dans toutes les courses les 27 et 28 décembre 2021 pour avoir occasionné la reprise du départ.

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Julien RAFFESTIN en ses explications, lui ont infligé une amende de 80 € pour avoir fait un usage non réglementaire de sa cravache dans les 200 derniers mètres en levant le bras au-dessus de la ligne d'épaule.

Course 7 – PRIX DE FLORAC

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey François GIARD en ses explications, lui ont infligé une amende de 150 € et lui ont interdit de monter dans toutes les courses les 27 et 28 décembre 2021 pour avoir fait un usage abusif de sa cravache dans les 200 derniers mètres comportement analogue déjà sanctionné à Vincennes le 2 décembre 2021.

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey François GIARD en ses explications, lui ont interdit de monter dans toutes les courses du 29 décembre 2021 au 1er janvier 2022 inclus pour avoir gêné, en se déportant vers l'intérieur de la piste peu après le départ, les poulains IDEAL BOY et IMPULSE LOTOIS qui ont commis une faute d'allures et ont été disqualifiés.

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey François LECANU en ses explications, lui ont interdit de monter dans toutes les courses les 27 et 28 décembre 2021 pour avoir gêné, en se déportant vers l'extérieur de la piste après le piquet rouge matérialisant le milieu du dernier tournant, le poulain IRIS INTENSE dans sa progression, sans que cette gêne ait une incidence sur l'ordre d'arrivée.

FINCA VIGIA DE RETOUR À SON MEILLEUR NIVEAU

Lauréate de trois courses l'hiver dernier à Vincennes (une à l'attelage et deux sous la selle), **Finca Vigia** (Ganymède) avait couru à plusieurs reprises à l'attelage en étant ferrée depuis cet été, sans réussite. Pieds nus pour son retour au monté, la pensionnaire de Pierre Levesque a montré un tout visage en triomphant très facilement. « Ses dernières courses nous avaient laissé sans voix, a expliqué Camille Levesque sur Equidia Racing. Aujourd'hui (lire jeudi), elle était froide pendant la course puis, quand je lui ai débouché les oreilles, elle a repris un départ, voulant même aller un peu trop vite. C'est une jument de classe à l'attelage mais elle est fautive dans cette discipline. Monté, c'est donc plus facile. Corde à droite, elle est équipée d'une murphy et ne m'a pas embêtée à tourner. Je suis contente qu'elle s'impose pour son propriétaire (François Levesques) car tout le monde a douté pendant un moment. J'espère qu'elle va poursuivre sur cette voie. »

Fille de **Ramona** 1'13 (Jag de Bellouet), titulaire de presque 200.000 € de gains, **Finca Vigia** est une cousine de **Carioca** (Jag de Bellouet - 308.380 €). ■

DOUBLÉ DE FRANÇOIS LAGADEC

Dans une forme euphorique à l'heure actuelle, François Lagadeuc ne cesse de truster les victoires. Auteur de son premier "coup de 4" mardi à Vincennes, le fils de Rodolphe Lagadeuc s'est offert un doublé ce jeudi à Cabourg. Après avoir brillé avec **Garance du Vivier** (**Vulcain du Vivier**) dans le sixième rendez-vous, il a mené au succès la très courageuse **Divine Monceau** (**Uniclove**) qui signe ici sa cinquième victoire de 2021. « C'est une chic jument. Nous avons eu un parcours en or et elle a donné un très bon coup de reins lorsqu'elle a eu le jour. Je suis content de gagner pour son propriétaire Quentin Verneuil. » Ce doublé permet à François Lagadeuc de porter son compteur de victoires en 2021 à 158. Son ancien record de succès en une année était de 122. C'était en 2019. ■

3^e | PRIX DES SAULES



M - 2750 m - Course E - 22 000 €



FINCA VIGIA 1'13"8

Ganymede x Ramona (Jag de Bellouet)
Jockey : C. Levesque - Entraîneur : P. Levesque
Propriétaire : F. Levesques - Eleveur : S. El. P. Levesque



2^e **Onas Nougat 1'13"9** Chocolatier x Sissel Godiva

3^e **Fighter Kiss 1'14"** Memphis du Rib x Timora Kiss

4^e : Lucky Base - 5^e : Mac Smily - 6^e : Farceur de Mai - 7^e : Flore de Rego



Photo d'archives (Finca Vigia)

8^e | PRIX DES CALCEOLAIRES



Att - 2750 m - Course D - 33 000 €



DIVINE MONCEAU 1'13"9

Uniclove x Ortie d'Erable (Hetre Vert)
Driver : F. Lagadeuc - Entraîneur : C. Mottier
Propriétaire : Q. B. Verneuil - Eleveur : A. Provost



2^e **Diego du Houlet 1'13"9** Magnificent Rodney x Perle du Ganep

3^e **Day de Bellouet 1'14"** Timoko x Kamie de Bellouet

4^e : Espresso Good - 5^e : Cectar - 6^e : Etat Civil - 7^e : Cadeau de La Vie

PROVINCE
COURSES
LE SITE



LES FICHES DES ÉTALONS 2022



SONT EN LIGNE !



1^{ère} | PRIX D'AMBRIERES

Att - 2725 m - Course F - 15 000 €

HEIDI DU BISET 1'15"5

Very Nice Marceaux x Union du Biset (Otello Pierji)
Driver : A. M. Fossey - Entraîneur : G. Houel
Propriétaire : Ec. H. Houel - Eleveur : D. Haghebaert

2^e Harmonieuse Well 1'15"7 Opium x Thalie de Neuvy**3^e Huitre d'Or 1'15"8** Ni Ho Ped d'Ombree x Tierce d'Atout4^e : Hatchica du Dome - 5^e : Hop La Host - 6^e : Haribelle Danover - 7^e : Holly Night**2^e | PRIX DES PEUPLIERS**

M - 2750 m - Course F - 17 000 €

IVINDO DU BOCAGE 1'15"9

Acheté aux ventes Arqana Trot 15 000 € par BABIN Paul
Magnificent Rodney x Plume Bleue (Goetmals Wood)
Jockey : A. Barrier - Entraîneur : S. G. Dupont
Propriétaire : P. Babin - Eleveur : G. Lung

MAGNIFICENT RODNEY**Haras de Fligny**

02 33 35 62 58

2^e Intrepide du Maine 1'16"2 Quaker Jet x Une du Maine**3^e Ideal des Brieres 1'16"7** Ulster Perrine x Pia4^e : Ishan du Palma - 5^e : Inedit du Perche - 6^e : Into The Groove - 7^e : Indigo d'Occagnes**3^e | PRIX DES SAULES**

M - 2750 m - Course E - 22 000 €

FINCA VIGIA 1'13"8

Ganymede x Ramona (Jag de Bellouet)
Jockey : C. Levesque - Entraîneur : P. Levesque
Propriétaire : F. Levesques - Eleveur : S. El. P. Levesque

2^e Onas Nougat 1'13"9 Chocolatier x Sissel Godiva**3^e Fighter Kiss 1'14"** Memphis du Rib x Timora Kiss4^e : Lucky Base - 5^e : Mac Smily - 6^e : Farceur de Mai - 7^e : Flore de Rego**4^e | PRIX DES MARJOLAINES**

Att - 2050 m - Course E - 19 000 €

INFANTE 1'15"8

Nectar x Nika (Coktail Jet)
Driver : Y. Lebourgeois - Entraîneur : E. Ruault
Propriétaire : Ec. P. de Montesson - Eleveur : Hs. des Coudraies

2^e Insolite 1'15"9 Bold Eagle x Une Belle Surprise**3^e Icône d'Opaline 1'16"** Dollar Macker x Opaline Jet4^e : Ivanova - 5^e : Indira Blue - 6^e : Imea de La Potel - 7^e : Iseult**5^e | PRIX D'ANISY**

Att - 2750 m - Course F - 19 000 €

FEIWO 1'16"

Queur de l'Ante x Reine des Mazures (King du Perthois)
Driver : A. Barrier - Entraîneur : Ch. Marie
Propriétaire : Ch. Elisabeth - Eleveur : C. Fossard

2^e Fantastic Love 1'16"1 Love You x Harazina**3^e Flash Au Crosnier 1'16"1** Kitcho d'Ecajeul x Toscane du Relais4^e : Feldspath Thepol - 5^e : Fonce Vicomte - 6^e : Flash Besp - 7^e : Fidzi Dream**6^e | PRIX DES TILLEULS**

Att - 2750 m - Course E - 22 000 €

GARANCE DU VIVIER 1'15"5

Vulcain du Vivier x Rodie du Vivier (Hand du Vivier)
Driver : F. Lagadeuc - Entraîneur : P. Coignard
Propriétaire : Ec. J. Y. Lecuyer - Eleveur : Ec. J. Y. Lecuyer

2^e Galante de Tillard 1'15"6 Athos des Elfes x Toison de Tillard**3^e Guinness du Biset 1'15"7** Boccador de Simm x Thalie du Chatelet4^e : Gendreenne - 5^e : Good Water - 6^e : Girl Petteviniere - 7^e : Gina Costardiere**7^e | PRIX DES MIRABILIS**

Att - 2750 m - Course E - 22 000 €

GERONIMO MATICA 1'15"

Sun Ceravin x Valeria (Nelson de Vandel)
Driver : G. Gelormini - Entraîneur : W. Green
Propriétaire : Ph. Delaplace - Eleveur : Ph. Delaplace

2^e Goliath du Rieu 1'15"1 Qwerty x Queen du Rieu**3^e Gingle Special 1'15"2** Ouragan de Celland x Vesta Speciale4^e : Gelasquez - 5^e : Gargantua - 6^e : Gai Logis - 7^e : Galcinois**8^e | PRIX DES CALCEOLAIRES**

Att - 2750 m - Course D - 33 000 €

DIVINE MONCEAU 1'13"9

Uniclove x Ortie d'Erable (Hetre Vert)
Driver : F. Lagadeuc - Entraîneur : C. Mottier
Propriétaire : Q. B. Verneuil - Eleveur : A. Provost

2^e Diego du Houlet 1'13"9 Magnificent Rodney x Perle du Ganep**3^e Day de Bellouet 1'14"** Timoko x Kamie de Bellouet4^e : Espresso Good - 5^e : Cectar - 6^e : Etat Civil - 7^e : Cadeau de La Vie

AU PROGRAMME**VINCENNES**

C1 - 13H50 (8 COURSES)

DIFFUSION

Vincennes est le seul hippodrome en activité ce vendredi 17 décembre. 104 chevaux ont été déclarés partants au cours des huit épreuves du programme. Dans cette réunion, **Epsom d'Herfraie** (111) tentera de confirmer son retour en forme. Le protégé de Jean-Michel Baudouin a les moyens d'épingler son deuxième Quinté+ du meeting sur la cendrée parisienne. Rappelons que ce hongre de 7 ans avait épinglé cinq succès à Vincennes lors du dernier meeting d'hiver. Sur le papier, son principal opposant se nomme **Elu de Dompierre** (113). Dans le sixième rendez-vous sous la selle, un match est attendu entre le métronome **Gold River** (611) et la petite **Galipette Pierji** (610). ■

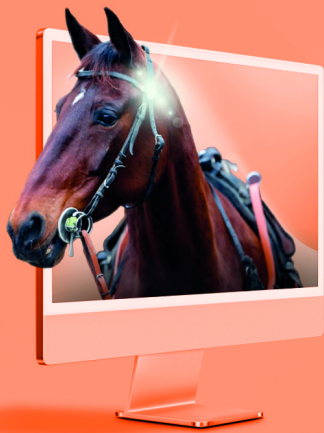
ON JOUE QUOI ?

S'il y avait un cheval à jouer par réunion (premium et CSI), on jouerait celui-ci !

CHEVAL	HIPPODROME	COURSE	HEURE
HAPPYJO DE LIGNY (807)	VINCENNES	PRIX DE DIVONNE-LES-BAINS (C8)	17H55

INDEX DES ENTRAÎNEURS (LEURS PARTANTS)

A Laurent Claude ABRIVARD • VINCENNES : ILE DESERTE 😊 (310) GOLD RIVER (611)	Jérémy KOUBICHE • VINCENNES : HEDENN LOVE DE REM (503)
B Jean Michel BAUDOUIN • VINCENNES : GALACTEE DE CHENU (707) EPSOM D'HERFRAIE (111) Pierre BELLOCHE • VINCENNES : GIANT MESLOIS (605) Maxime BEZIER • VINCENNES : IGO CLEA (410) Jean Luc BIGEON • VINCENNES : HIGH PROPULSION (512) Christian BOISNARD • VINCENNES : GRANDE SOIREE (710) Hansen Erik BONDO • VINCENNES : ILLUSION (308) IMAGE DU RIL (313) ECCO C N (601) Bruno BOURGOIN • VINCENNES : ISTRIA (215) ICIANO (411) Thierry BUSSET • VINCENNES : GOOD LUCK TIT (702)	L Jean Louis LABIGNE • VINCENNES : GO GO GIGI (606) Alain LAURENT • VINCENNES : HALIYAA DE JOUDES (501) GOLD DE CHIMAY (607) Yves Jean LE BEZVOET • VINCENNES : INTERACTIVE (301) Christelle LE COZ • VINCENNES : IKERINA (203) Franck LEBLANC • VINCENNES : IDEA DE RHEVE (201) ILALIE DE HOUELLE (205) GULE DE HOUELLE (706) Mickaël LECOURT • VINCENNES : HANNA BRILLOUARD (513) Dominique LEFAUCHEUX • VINCENNES : HERMINE DU FAN (515) Etienne LEFRANC • VINCENNES : IRENE FLASH (302) HORCHATA (506) Pascal LELIEVRE • VINCENNES : HOUSTON PAJELO (805) IROSE SPEED (202) Eric LETOUZE • VINCENNES : HECTOR DE BASSIERE (809) IRIS THORIS (206)
C Pascal CASTEL • VINCENNES : IBIS DES ECUS (414) Loïc CHAUDET • VINCENNES : INFANTE DU BUISSON (307) Charles CUILLER • VINCENNES : INITIALE CASTELETS (210) DISCO (101)	M Charles Antoine MARY • VINCENNES : DUC D'IDEE (106) Pierre-Emmanuel MARY • VINCENNES : HELSINKI 😊 (509) Jean-Philippe MONCLIN • VINCENNES : HASPARREN (802) Virginie MOQUET • VINCENNES : GROUPIE DU QUENNE (701) Charley MOTTIER • VINCENNES : IGOR DU PARC (401)
D Alexandre DE JESUS • VINCENNES : EAGLE PASS (103) Nicolas DELAMARRE • VINCENNES : INOA DE SOMOZA (214) Sylvain DESMARRES • VINCENNES : IALTA PRIOR (204) Joël DESPRES • VINCENNES : GRACE A TOI JILME (709) Emmanuel DEVENNE • VINCENNES : ISSAMBRES FIX (402) Tanguy DEVOUASSOUX • VINCENNES : GAETANE WOOD (708) Charles DREUX • VINCENNES : ILLUSION DU RUEL (303) Nicolas DROMIGNY • VINCENNES : CONCERTO COINTERIE (110) Cyprien DUBANCHET • VINCENNES : IX THE BEST (406) Etienne DUBOIS • VINCENNES : INVINCIBLE QUEEN (312) GOOD NEWS (703) Thierry DUVALDESTIN • VINCENNES : ICE CITRUS (311) ILLENC DES BOSC (407) GALIPETTE PIERJI 😊 (610)	N Jarmo NISKANEN • VINCENNES : CYRANO DE B. (602)
E Maik ESPER • VINCENNES : GIROLATA QUICK (704)	O Franck OUVRIE • VINCENNES : EL MATADOR (107)
G Hervé GILLES • VINCENNES : GRETA DU CHATELET (603) Alessandro GOCCIADORO • VINCENNES : ARAMIS EK (608) Jean-Marc GODARD • VINCENNES : IDAO DES NOUES (409) Björn GOOP • VINCENNES : HIGH FASHION (502) Henk GRIFT • VINCENNES : ISVANJO D'AZUR (408) Loïc GROUSSARD • VINCENNES : ISLAND CLEMAXELLE 😞 (211) INSIGHT SPOKEN (404) Sébastien GUARATO • VINCENNES : HAPPY DE LA COTE (801) ISERIA GRIFF (305)	P Pierre PELLEROT • VINCENNES : HAVANE DE CHENU (508) Gabriel Angel POU POU • VINCENNES : IN RACE LORRAINE (304) CANDIDAT D'ORTIGE (112) Frédéric PRAT • VINCENNES : GINAI DES EPINES (609)
H Joël HALLAIS • VINCENNES : GELINOTTE DU RIB (711) Yves HALLAIS • VINCENNES : CADOR DE BABEL (104) David HAON • VINCENNES : ELU DE DOMPIERRE (113) Sébastien HARDY • VINCENNES : HELIOS SI (808) HEROINE DES LANDES (507) Yannick HENRY • VINCENNES : HAPPYJO DE LIGNY 😊 (807) Charley HESLOUIN • VINCENNES : HOLLY GREEN (514) Guillaume Richard HUGUET • VINCENNES : INOUIE DOMPIERRE (209) DJEMBE D'ORGERES 😊 (109)	R Julien RAFFESTIN • VINCENNES : GRINGO SAVA (604) Antonio RIPOLL RIGO • VINCENNES : HASCHELEY BERRY (510) Sylvain ROGER • VINCENNES : IROMEE (306) IRIA DU POMMEREUX (309) IZA DU POMMEREUX (207) ISLANDE MIKA (213) Alain ROGIER • VINCENNES : HOOPER DES CHASSES (806) Benoît ROUER • VINCENNES : ILCOURT DU RENARD (405)
J Lucas JOUSSE • VINCENNES : HARMONIE DE CIGNE (511) Guillaume JOUVE • VINCENNES : HEATHER DU QUENNE (504)	S Marc SASSIER • VINCENNES : INDY DE JYR (413) HARLEY GEMA (505) Vincent SEGUIN • VINCENNES : GLOIRE DU PERCHE (705) Jean François SENET • VINCENNES : HADOL DU PALMA 😊 (803) HOTLINE DE CARSI (516) ELUE DU GADE (105) Hervé SIONNEAU • VINCENNES : DESIR DE BANNES (108) Fabrice SOULOY • VINCENNES : HOVE PONT VAUTIER (804)
K	T Aymeric THOMAS • VINCENNES : DENICHEUR DU VIF (114) Pierre TOUVAIS • VINCENNES : IMPERIALE PHEDO (212)
	V Jérémy Gaston VAN EECKHAUTE • VINCENNES : INVICTUS DU MONT (403) Guy VERVA • VINCENNES : IDEALE D'ABBEVILLE (208) Matthieu VERVA • VINCENNES : INVICTUS LE GRAND (412) Jean Pierre VIEL • VINCENNES : EOLE DU PRIEURE (102) Martial VIEL • VINCENNES : IDEAL DU SURF (415)



**TOUTES LES FICHES
DES ÉTALONS 2022
SONT EN LIGNE !**






INDEX DES ÉTALONS (LEURS PARTANTS)

AMIRAL SACHA	• VINCENNES : EOLE DU PRIEURE (102)	PRODIGIOUS	• VINCENNES : IDEA DE RHEVE (201) IROSE
• VINCENNES : GRANDE SOIREE (710)	KENOR DE COSSE	• VINCENNES : INVINCIBLE QUEEN (312)	SPEED (202) ILALIE DE HOUELLE (205)
APOLLON DE LA LYS	• VINCENNES : IGO CLEA (410) IDEAL DU	QUAKER JET	SEVERINO
• VINCENNES : IKERINA (203)	SURF (415)	• VINCENNES : HOOPER DES CHASSES (806)	• VINCENNES : GIROLATA QUICK (704)
ARTISTE DE JOUDES	KESACO PHEDO	QUALYPSO JIEL	INVICTUS DU MONT (403)
• VINCENNES : INTERACTIVE (301)	• VINCENNES : IMPERIALE PHEDO (212)	• VINCENNES : HASCHELEY BERRY (510)	SINGALO
BEST OF JETS	KIWI	QUARO	• VINCENNES : CADOR DE BABEL (104)
• VINCENNES : IRIS THORIS (206)	• VINCENNES : GALACTEE DE CHENU (707)	• VINCENNES : HECTOR DE BASSIERE (809)	SUPERVISOR
BOLD EAGLE	KUADRO WILD	EL MATADOR (107)	• VINCENNES : GRACE A TOI JILME (709)
• VINCENNES : HARLEY GEMA (505)	• VINCENNES : DJEMBE D'ORGERES (109)	QUID DE CHAHAINS	TAG WOOD
BOOSTER WINNER	LILIUM MADRIK	• VINCENNES : HOUSTON PAJELLO (805)	• VINCENNES : GOOD LUCK TIT (702)
• VINCENNES : HAVANE DE CHENU (508)	• VINCENNES : GAETANE WOOD (708) GO	QUIRKY JET	THEO JOSSELYN
GIANT MESLOIS (605)	GO GIGI (606)	• VINCENNES : HARMONIE DE CIGNE (511)	• VINCENNES : INDY DE JYR (413)
BRILLANTISSIME	LOVE YOU	QUOPECK	TITAN D'OCCAGNES
• VINCENNES : HAPPYJO DE LIGNY (807)	• VINCENNES : ILLUSION (308) IZA DU	• VINCENNES : CONCERTO COINTERIE (110)	• VINCENNES : INVICTUS LE GRAND (412)
BRUTUS DE BAILLY	POMMEREUX (207) HIGH FASHION (502)	RANCHO GEDE	TSAR DE TONNERRE
• VINCENNES : ISTRIA (215) ICIANO (411)	LUDO DE CASTELLE	• VINCENNES : HERMINE DU FAN (515)	• VINCENNES : ILCOURT DU RENARD (405)
CANADIEN D'AM	• VINCENNES : ISSAMBRES FIX (402) HIGH	REACH DE VANDEL	TUCSON
• VINCENNES : INOUE DOMPIERRE (209) IX	PROPULSION (512)	• VINCENNES : EAGLE PASS (103)	• VINCENNES : GALIPETTE PIERJI (610)
THE BEST (406)	NAD AL SHEBA	READY CASH	UBRIACO
CLIF DU POMMEREUX	• VINCENNES : ARAMIS EK (608)	• VINCENNES : ICE CITRUS (311) IMAGE DU	• VINCENNES : INOA DE SOMOZA (214)
• VINCENNES : IRIA DU POMMEREUX (309)	NEUTRON DU CEBE	RIL (313) GULE DE HOUELLE (706)	UGO DE NIEUL
COCKTAIL JET	• VINCENNES : IBIS DES ECUS (414)	REAL DE LOU	• VINCENNES : GRINGO SAVA (604)
• VINCENNES : GOLD RIVER (611)	NI HO PED D'OMBREE	• VINCENNES : ISERIA GRIFF (305)	UHLAN DU VAL
COUP DE POKER	• VINCENNES : DESIR DE BANNES (108)	REDLIGHT JET	• VINCENNES : GELINOTTE DU RIB (711)
• VINCENNES : HORCHATA (506)	NIKY	• VINCENNES : DENICHEUR DU VIF (114)	UN MEC D'HERIPRE
DJANGO RIFF	• VINCENNES : HAPPY DE LA COTE (801)	REMEMBER JIHEM	• VINCENNES : IN RACE LORRAINE (304)
• VINCENNES : INITIALE CASTELETS (210)	ILLUSION DU RUEL (303) IROMEE (306)	• VINCENNES : IALTA PRIOR (204)	HEDENN LOVE DE REM (503) GINAI DES
DOLLAR MACKER	HALIYAA DE JOUDES (501)	REPEAT LOVE	EPINES (609)
• VINCENNES : ISLANDE MIKA (213) ILLENC	OFFSHORE DREAM	• VINCENNES : INFANTE DU BUISSON (307)	UNICLOVE
DES BOSCH (407)	• VINCENNES : IRENE FLASH (302)	HEATHER DU QUENNE (504)	• VINCENNES : HOVE PONT VAUTIER (804)
GANYMEDE	OISEAU DE FEUX	RIEUSSEC	URIEL SPEED
• VINCENNES : HELSINKI (509)	• VINCENNES : ILE DESERTE (310)	• VINCENNES : EPSOM D'HERFRAIE (111)	• VINCENNES : HASPARREN (802)
GAZOULLIS	ONE DU RIB	ROCKFELLER CENTER	UTOKY
• VINCENNES : HANNA BRILLOUARD (513)	• VINCENNES : IGOR DU PARC (401)	• VINCENNES : IDAO DES NOUES (409)	• VINCENNES : GLOIRE DU PERCHE (705)
GIANT CAT	OPIUM	ROCKLYN	GRETA DU CHATELET (603)
• VINCENNES : CANDIDAT D'ORTIGE (112)	• VINCENNES : HEROINE DES LANDES (507)	• VINCENNES : ISLAND CLEMAXELLE (211)	VANISHING POINT
GOETMALS WOOD	ORLANDO VICI	RODRIGO JET	• VINCENNES : ELU DE DOMPIERRE (113)
• VINCENNES : DISCO (101)	• VINCENNES : ISVANJO D'AZUR (408) ELUE	• VINCENNES : HADOL DU PALMA (803)	VIGOVE
HULK DES CHAMPS	DU GADE (105)	ROYAL DREAM	• VINCENNES : HOTLINE DE CARSI (516)
• VINCENNES : IDEALE D'ABBEVILLE (208)	OURAGAN DE CELLAND	• VINCENNES : GOOD NEWS (703) Duc	VOLTIGEUR DE MYRT
INFANT DU BOSSIS	• VINCENNES : GROUPIE DU QUENNE (701)	D'IDEE (106)	• VINCENNES : HOLLY GREEN (514) GOLD DE
• VINCENNES : HELIOS SI (808)	PACHA DU PONT	SCIPION DU GOUTIER	CHIMAY (607)
JAG DE BELLOUET	• VINCENNES : INSIGHT SPOKEN (404)		













DIFFUSION : **1 PX DE TOURCOING - (13H50)**

Premium - Att. - (D) - 51 000 € - 2 850m

1. DISCO 		D. Thomain
2. EOLE DU PRIEURE 		Y. Lebourgeois
3. EAGLE PASS 		B. Rochard
4. CADOR DE BABEL 		P. Vercruysse
5. ELUE DU GADE 		J.F. Senet
6. DUC D'IDEE 		Ch.A. Mary
7. EL MATADOR 		F. Ouvrie
8. DESIR DE BANNES 		H. Sionneau
9. DJEMBE D'ORGERES 		F. Nivard
10. CONCERTO COINTERIE 		Th. Dromigny
11. EPSOM D'HERFRAIE 		E. Raffin
12. CANDIDAT D'ORTIGE 		M. Mottier
13. ELU DE DOMPIERRE 		D. Bonne
14. DENICHEUR DU VIF 		A. Thomas



















2 PX DE GRIMAUT - (14H25)

Premium - Monté - (E) - Femelles - 29 000 € - 2 700m

1. IDEA DE RHEVE 		O. Briand
2. IROSE SPEED 		P.Ph. Ploquin
3. IKERINA 		Noemie Hardy
4. IALTA PRIOR 		Aurelien Desmarres
5. ILALIE DE HOUELLE 		A. Lamy
6. IRIS THORIS 		A. Barthelemy
7. IZA DU POMMEREUX 		E. Raffin
8. IDEALE D'ABBEVILLE 		P.Y. Verva
9. INOUIE DOMPIERRE 		F. Desmigneux
10. INITIALE CASTELETS 		D. Thomain
11. ISLAND CLEMAXELLE 		Cl. Frecelle
12. IMPERIALE PHEDO 		B. Rochard
13. ISLANDE MIKA 		M. Abrivard
14. INOA DE SOMOZA 		Christopher Corbineau
15. ISTRIA 		A. Abrivard



3 PX DE FUSTIGNAC - (15H00)

Premium - Att. - (E) - Femelles - 29 000 € - 2 850m

1. INTERACTIVE 		P.Ph. Ploquin
2. IRENE FLASH 		M. Mottier
3. ILLUSION DU RUEL 		Ch. Dreux
4. IN RACE LORRAINE 		G.A. Pou Pou
5. ISERIA GRIFF 		R. Hue
6. IROMEE 		T. Ouvrie
7. INFANTE DU BUISSON 		F. Nivard
8. ILLUSION 		G. Gelormini
9. IRIA DU POMMEREUX 		F. Ouvrie
10. ILE DESERTE 		A. Abrivard
11. ICE CITRUS 		Th. Duvaldestin
12. INVINCIBLE QUEEN 		Y. Lebourgeois
13. IMAGE DU RIL 		A. Lamy





























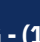

4 PX DE MACHILLY - (15H35)

Premium - Monté - (E) - Mâles - 29 000 € - 2 700m

1. IGOR DU PARC 		Alexandre Bodin
2. ISSAMBRES FIX 		Th. Dromigny
3. INVICTUS DU MONT 		J. Condette
4. INSIGHT SPOKEN 		Cl. Frecelle
5. ILCOURT DU RENARD 		A. Garandeau
6. IX THE BEST 		E. Desmigneux
7. ILLENC DES BOSC 		M. Mottier
8. ISVANJO D'AZUR 		F. Desmigneux
9. IDAO DES NOUES 		Th. Peltier
10. IGO CLEA 		Guillaume Martin
11. ICIANO 		A. Abrivard
12. INVICTUS LE GRAND 		P.Y. Verva
13. INDY DE JYR 		E. Raffin
14. IBIS DES ECUS 		Christopher Corbineau
15. IDEAL DU SURF 		Martial Viel







5 PX DE QUISSAC - (16H10)

Premium - Att. - (E) - Femelles - 29 000 € - 2 175m

1. HALIYAA DE JOUDES 		A. Laurent
2. HIGH FASHION 		B. Goop
3. HEDENN LOVE DE REM 		J. Koubiche
4. HEATHER DU QUENNE 		F. Lagadeuc
5. HARLEY GEMA 		T. le Beller
6. HORCHATA 		Et. Lefranc
7. HEROINE DES LANDES 		S. Hardy
8. HAVANE DE CHENU 		D. Thomain
9. HELSINKI 		M. Abrivard
10. HASCHELEY BERRY 		G.A. Pou Pou
11. HARMONIE DE CIGNE 		J.Ph. Monclin
12. HIGH PROPULSION 		B. Robin
13. HANNA BRILLOUARD 		E. Raffin
14. HOLLY GREEN 		A. Abrivard
15. HERMINE DU FAN 		F. Nivard
16. HOTLINE DE CARSI 		J.F. Senet




6 PX DU NEUBOURG - (16H45)

Premium - Monté - (B) - Euro. - 50 000 € - 2 850m

1. ECCO C N 		A. Lamy
2. CYRANO DE B. 		B. Rochard
3. GRETA DU CHATELET 		J. Condette
4. GRINGO SAVA 		Julien Raffestin
5. GIANT MESLOIS 		Guillaume Martin
6. GO GO GIGI 		P.Y. Verva
7. GOLD DE CHIMAY 		M. Mottier
8. ARAMIS EK 		M. Abrivard
9. GINAI DES EPINES 		E. Raffin
10. GALIPETTE PIERJI 		M. Herleiksplass
11. GOLD RIVER 		A. Abrivard

7 PX DE JONCHERY - (17H20)

Premium - Att. - (D) - Femelles - 37 000 € - 2 700m

1. GROUPIE DU QUENNE 		P. Houel
2. GOOD LUCK TIT 		Th. Busset
3. GOOD NEWS 		S. Dieudonne
4. GIROLATA QUICK 		F. Lagadeuc
5. GLOIRE DU PERCHE 		D. Thomain
6. GULE DE HOUELLE 		F. Nivard
7. GALACTEE DE CHENU 		E. Raffin
8. GAETANE WOOD 		M. Abrivard
9. GRACE A TOI JILME 		P.Y. Verva
10. GRANDE SOIREE 		B. Rochard
11. GELINOTTE DU RIB 		J.L.Cl. Dersoir

8 PX DE DIVONNE-LES-BAINS - (17H55)

Premium - Att. - (D) - Mâles - Auto. - 33 000 € - 2 100m

1. HAPPY DE LA COTE 		E. Raffin
2. HASPARREN 		J.Ph. Monclin
3. HADOL DU PALMA 		J.F. Senet
4. HOVE PONT VAUTIER 		F. Nivard
5. HOUSTON PAJELO 		D. Brouwer
6. HOOPER DES CHASSES 		G. Gelormini
7. HAPPYJO DE LIGNY 		M. Abrivard
8. HELIOS SI 		S. Hardy
9. HECTOR DE BASSIERE 		E. Letouze

1ÈRE FOIS DÉFERRÉS DES 4

CHEVAL	FERRURE
EL MATADOR (107)	D4
CYRANO DE B. (602)	D4